

développement économique et j'aimerais traiter brièvement des points soulevés. J'ai l'impression, après avoir étudié la question de l'aide extérieure, que le commerce et les ententes monétaires ont peut-être moins d'importance que les subventions considérables et surtout les prêts généreux à certains pays afin de permettre à ceux-ci de développer leur économie et d'échanger comme il convient des produits avec le reste de l'univers.

Je ne voudrais pas paraître acerbe, mais mon seul regret, regret qu'éprouvent aussi d'autres députés, c'est que l'aide extérieure du Canada, jusqu'ici, n'équivalait qu'à $\frac{1}{2}$ p. 100 de notre produit national brut, y compris les subventions et les prêts, à des conditions faciles ou rigoureuses.

J'ai aussi écouté le ministre avec intérêt quand il a signalé que les membres de l'OCDE s'inquiétaient du rôle des sociétés multinationales dans le monde. Le ministre le sait, les membres de mon parti ressentent la même inquiétude. Nous tenons sans hésitation pour indésirable le contrôle que ces sociétés multinationales exercent sur une forte proportion de notre économie nationale. J'espère que les idées fort intéressantes exposées par le ministre persuaderont son collègue le premier ministre de donner bientôt suite au rapport Watkins.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur l'Orateur, je me réjouis, à l'instar de mes deux préopinants, de l'entente qui vient d'être signée entre le Canada et la Tunisie. Nous ne pouvons qu'approuver toute entente qui peut favoriser l'essor économique, industriel ou culturel de notre pays. Si, en même temps, nous pouvons aider un pays comme la Tunisie, nous nous en réjouissons.

Cependant, nous tenons à souligner de nouveau l'importance de songer au fait que s'il est possible d'aider d'autres pays, financièrement ou autrement, il ne faudrait pas faire la sourde oreille lorsque des demandes semblables proviennent de nos propres régions sous-développées.

Dans son rapport, l'honorable ministre dit qu'au point de vue politique et économique, il a fait particulièrement mention de l'interdépendance entre les politiques financières et commerciales internationales et la nécessité d'éviter les perturbations susceptibles de contrarier l'accroissement du commerce international.

Comme il est de plus en plus question de réforme monétaire, on pourrait peut-être conseiller à l'honorable ministre de demander, lors d'une prochaine rencontre de ce genre, l'assistance d'un député du Ralliement créditiste qui pourrait peut-être l'aider à mieux discuter de ces sujets.

[Traduction]

LES COMMUNICATIONS

DÉPÔT DU RAPPORT DES NATIONS UNIES SUR LA DIFFUSION PAR SATELLITE

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, jeudi dernier, le député d'Hillsborough (M. Macquarrie) a demandé si je rendrais public le rapport sur la diffusion par satellites que des hommes de science du Canada et de la Suède ont préparé pour le comité des Nations Unies sur l'espace interplanétaire. Cette étude aborde la question de l'emploi, à des fins pacifiques, de l'espace interplanétaire. J'ai consulté la Suède et les Nations Unies et, conformément à l'article 41(2) du Règlement, je dépose deux exemplaires du rapport en anglais et en français. Je suis fier du travail accompli par les membres canadiens du comité et particulièrement par ceux du nouveau ministère des Communications.

• (2.20 p.m.)

QUESTIONS ORALES

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

NIAMEY—L'APPUI FINANCIER À L'ORGANISME DES NATIONS FRANCOPHONES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Je pourrais sans doute lui demander si l'on permettra au «colonel Blimp» de faire un séjour de même durée au Niger? Sérieusement, je cherche à savoir si, comme les journaux l'ont dit, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est autorisé à offrir un appui financier à l'organisme culturel et technique des nations francophones, dont la création a été proposée?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, en principe et sans précision du montant et, bien entendu, sous réserve de l'approbation du Parlement. Nous avons autorisé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à faire savoir que le Canada participerait volontiers au financement du secrétariat de ce Commonwealth des nations françaises.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Pouvons-nous déduire de la réponse du premier ministre qu'aucune autorisation n'a été donnée pour un montant déterminé? Ne peut-il informer la Chambre du montant que le gouvernement fédéral ou les provinces canadiennes pourraient verser?